

## FICHE BENIN – ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

### 1 – Organisation de l'enseignement supérieur

L'histoire de l'enseignement supérieur béninois remonte à la création, en 1970, de l'Université du Dahomey. Celle-ci prenait alors la succession de l'Institut d'Enseignement Supérieur du Bénin (IESB) créé en 1965, pour le Bénin (alors dénommé Dahomey) et le Togo, en prolongement de la mise en place de la première structure de formation de l'enseignement supérieur béninois, la propédeutique scientifique installée à Porto Novo en 1962. L'Université du Dahomey était devenue, suite au changement de nom du pays en 1975, l'Université nationale du Bénin.

Les universités sont placées sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS).

Le renforcement de l'éducation de base, l'allongement des cursus scolaires secondaires, et la faiblesse des taux d'insertion dans l'emploi en amont du baccalauréat participent à la croissance très rapide des flux d'étudiants vers les filières d'enseignement supérieur. Les attentes sociales sont fortes et les autorités béninoises ont créé, dans la mesure des moyens budgétaires mobilisables, de nouvelles structures de formation supérieure. On assiste à leur développement continu depuis presque dix ans, tant dans le secteur public que le secteur privé. Depuis 2010, une politique active d'extension de la carte universitaire, multipliant les centres universitaires a été mise en œuvre, afin de désengorger les universités existantes ainsi que de diversifier et de professionnaliser les offres de formation.

#### 1.1 Les établissements publics

La carte universitaire béninoise comprend quatre universités publiques, deux universités généralistes (l'Université d'Abomey-Calavi, l'Université de Parakou) et deux universités thématiques (l'Université Nationale d'Agriculture de Porto Novo spécialisée dans le domaine de l'agronomie, l'Université des Sciences, de Technologie, d'Ingénierie et de mathématiques d'Abomey spécialisée dans les domaines des sciences et des techniques). Ces universités regroupent 22 centres universitaires sur l'ensemble du territoire national.

- **L'Université d'Abomey-Calavi (UAC)**, précédemment Université nationale du Bénin, a été rebaptisée en 2001, lors de la création de l'Université de Parakou. Son principal campus, qui accueille la grande majorité des étudiants ainsi que les services rectoraux, se trouve à Abomey-Calavi, en périphérie de Cotonou. 104 603 étudiants (dont 23 % d'étudiantes) étaient inscrits à l'UAC lors de l'année universitaire 2013-2014. L'UAC regroupe actuellement 25 établissements de nature différente (facultés, écoles ou instituts) ;



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
AMBASSADE DE FRANCE AU BENIN

- **L'Université de Parakou** a été créée en 2001, dans la grande ville du Nord du pays. Elle est composée actuellement de plusieurs établissements répartis sur quatre centres universitaires. Elle accueille près de 22 000 étudiants ;
- **L'Université des Sciences, de Technologie, d'ingénierie et de Mathématiques d'Abomey (USTIMA)**, créée en 2014 (ex Université Polytechnique d'Abomey), est structurée autour de l'Ecole des Sciences et Techniques du Bâtiment et de la Route (ESTBR), mise en place au cours de l'année universitaire 2009-2010 et de la faculté des sciences et techniques de Dassa – Zoumé, créée en 2012 ;
- **L'Université Nationale d'agriculture de Porto Novo**, créée en juillet 2015 en tant qu'université pluridisciplinaire, est en cours de réorganisation. Son périmètre n'est pas encore complètement validé par les autorités béninoises.

Les universités publiques accueillent autour de 130 000 étudiants.

## **1.2 Les établissements privés d'enseignement supérieur**

Le développement de l'enseignement supérieur privé est un phénomène important depuis les années 1990. L'Etat a récemment mis en place un nouveau système de régulation de cette offre privée.

Depuis la fin des années 2000, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique délivre des autorisations aux établissements privés. Il s'agit d'une procédure strictement administrative, un arrêté fixant chaque année la liste des nouveaux établissements ou des nouvelles filières autorisés. 141 établissements privés d'enseignement supérieur sont aujourd'hui autorisés, dont sept sont reconnus comme universités privées.

Depuis 2013, une démarche plus qualitative est menée, permettant l'homologation des formations. Cette reconnaissance porte ainsi sur les formations et non pas sur les établissements. Ainsi, au sein d'un établissement privé, certaines formations peuvent être homologuées, tandis que d'autres ne le sont pas. Pour ce qui est des formations homologuées, les diplômes sont désormais cosignés par le Ministère.

A noter l'existence d'établissements délivrant des formations principalement en anglais et recrutant majoritairement des étudiants nigériens.

On peut estimer qu'environ 60 000 étudiants sont inscrits dans des établissements privés d'enseignement supérieur au titre de l'année académique 2015/2016.

## **2 – Organisation des études et enseignements dispensés**

---

L'offre de formation proposée par les universités publiques est très large et couvre l'ensemble des champs disciplinaires.

A la rentrée universitaire 2011/2012, le système LMD (licence master doctorat) est devenu la norme au Bénin, suite à la présentation le 28 avril 2010 en conseil des ministres du décret instituant le LMD. Tous les



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
AMBASSADE DE FRANCE AU BENIN

étudiants inscrits en première année d'études supérieures en 2011/2012 effectuent leur première année de Licence.

Le basculement dans ce système a été mené de manière progressive et différenciée en fonction des établissements, certains ayant anticipé la réforme pour les étudiants inscrits en première année dès 2008. Toutefois, en 2016, l'opérationnalisation du LMD n'est pas totalement effective en particulier dans les filières à grands effectifs, comme les facultés des lettres et sciences humaines. Par ailleurs la qualité et la professionnalisation des formations ainsi que l'employabilité des diplômés restent des préoccupations prioritaires pour la communauté universitaire et les autorités béninoises.

### **3 – Les principaux atouts du système d'enseignement supérieur au Bénin**

---

Les principaux atouts du système universitaire béninois sont les suivants :

- l'étendue des disciplines couvertes et des formations offertes ;
- l'engagement pour la mise en place du système LMD ;
- l'existence de plusieurs filières professionnalisées (IUT, licence professionnelles...);
- l'importance des coopérations interuniversitaires avec les universités des pays voisins (Togo, Burkina-Faso, ...) et au-delà (France notamment) ;
- l'existence de laboratoires de recherche et de chercheurs reconnus sur le plan international.

On peut aussi noter l'existence de trois chaires UNESCO : une Chaire internationale de physique mathématique et applications (CIPMA), une Chaire des droits de la personne humaine et de la démocratie, et une Chaire en Commerce international à l'Université de Porto-Novo.

La professionnalisation des offres de formation est prise en compte notamment dans la création des licences et masters professionnels. On notera que l'offre des établissements privés d'enseignement supérieur est essentiellement professionnelle.

### **4 – Les coopérations existantes entre les établissements d'enseignement supérieur béninois et français, et internationaux**

---

#### **4.1 - Avec les établissements français**

L'Université d'Abomey - Calavi (UAC) représente la presque exclusivité des coopérations existantes. Les conventions de partenariat vont de la codirection de thèses jusqu'à des accords plus structurants. Il convient de noter que plus du tiers des universités françaises sont ainsi impliquées à divers degrés dans des coopérations avec l'UAC alors que l'Université de Parakou apparaît peu sollicitée. Les coopérations les plus actives sont celles menées entre l'UAC et les Universités de Lorraine (Nancy), de Paris Sud (Orsay), et de Lille. La coopération entre l'IRD et l'Université d'Abomey Calavi se concrétise par la mise en œuvre conjointe de masters [Master régional d'océanographie physique et applications (MROPA) avec l'Université Paul Sabatier de Toulouse (2008), Master géo-hydrologie avec l'Université de Grenoble (UJF), Laboratoire des Transferts en Hydrologie et Environnement (2011), Master de biochimie et physiologie animale appliquée, Master biochimie, biologie moléculaire et applications, Master de biodiversité végétale tropicale



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
AMBASSADE DE FRANCE AU BENIN

dans le cadre du FSP Sud Expert Plantes, Master international biotechnologies tropicales (formation à distance uniquement), Master de sociologie et d'anthropologie].

Cette cartographie des partenariats est héritée de l'histoire entre l'Université du Bénin et les universités françaises, et prend peu en compte les évolutions structurelles récentes de l'enseignement supérieur béninois. L'Université de Parakou et les universités récemment créées (Abomey et Porto-Novo) souffrent de la faiblesse de leurs liens partenariaux, tant dans le domaine des enseignements que de la recherche. Toutefois, l'Université de Parakou commence à nouer des partenariats, et c'est aussi le cas de l'ex Université polytechnique d'Abomey (aujourd'hui Université nationale des sciences, de technologies, d'ingénierie et de mathématiques d'Abomey). Les nouvelles équipes rectorales démontrent que les relations avec d'autres établissements d'enseignement supérieur peuvent rapidement être enrichies en prenant appui sur un management proactif.

Ainsi, depuis 2015, de nouveaux partenariats voient le jour ; d'une part, au niveau des établissements (ESTBR<sup>1</sup> et Ecole des géomètres topographes du Mans, ESTCTPA<sup>2</sup> et IUT<sup>3</sup> des pays de l'Adour, ESTBR et IUT de Nancy, IUT de Lokossa et IUT de Béthune et de Cachan, et INSA de Rennes ), d'autre part, au niveau national (MESRS et CNAM<sup>4</sup>, MESRS et ADIUT<sup>5</sup>). Ils illustrent la volonté politique du Poste d'élargir progressivement les coopérations universitaires à l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur, publics ou privées, afin de renforcer la solidité du réseau en facultés et en écoles supérieures du Bénin. Ces participations portent sur des domaines bien délimités :

- gouvernance universitaire : plan stratégique et assurance-qualité ;
- développement de plateformes de professionnalisation et d'entrepreneuriat ;
- mutualisation de ressources numériques pour proposer une offre de cours en lignes massifs et ouverts (CLOM) (12 000 ressources numériques pour plus de 12 millions d'euros) ;
- renforcement des capacités pédagogiques et de recherche : échanges d'experts par domaine de spécialité (génie, agroalimentaire, sciences de gestion, ...).

#### 42 – Avec les établissements internationaux

Depuis plusieurs années, le sous-secteur de l'enseignement supérieur au Bénin a bénéficié de l'appui de plusieurs partenaires au développement.

Certains partenaires européens ont mis en place des programmes d'appui à l'enseignement supérieur bien identifiés. C'est le cas des Pays-Bas, avec un programme de l'agence NUFFIC de 10M € pour la période 2012-2016 autour de quatre secteurs d'intervention auprès des universités béninoises : eau et assainissement, sécurité alimentaire, santé de la reproduction, assurance qualité et gestion de la coopération extérieure.

---

<sup>1</sup> Ecole Supérieure des Techniques du Bâtiment et de la Route

<sup>2</sup> Ecole Supérieure des Techniques de Conservation et de Transformation des produits Agricoles

<sup>3</sup> Institut Universitaire de Technologie

<sup>4</sup> Conservatoire National des Arts et Métiers

<sup>5</sup> Association des Directeurs d'IUT



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
AMBASSADE DE FRANCE AU BENIN

Au niveau des organisations multilatérales, signalons l'appui apporté par le Programme d'appui à l'enseignement supérieur (PAES) de l'UEMOA, sur financement de la Banque Africaine de Développement (BAD). Récemment, le projet de Centre d'excellence africain en sciences mathématiques et applications du Bénin, porté par l'IMSP de l'Université de Porto-Novo a été retenu par la Banque mondiale dans le cadre de la création de centre d'excellence en Afrique de l'ouest, a été retenu (coût 8 M \$).

Enfin, de nombreux pays interviennent via le financement de bourses d'études et/ou de construction (salle de cours, résidence universitaire) : Brésil, Chine, Inde, Iran, Japon, Maroc, etc.

## **5 – La coopération universitaire franco-béninoise**

---

### **51 - La constance et la cohérence des partenariats institutionnels entre la France et le Bénin**

Depuis 10 ans, le soutien de la France apporté à l'enseignement supérieur béninois est allé dans le sens d'une intégration régionale du système universitaire béninois (dissémination du système LMD) et de la professionnalisation des formations. Ces soutiens visent la création d'un espace commun de connaissances et de formation en Afrique subsaharienne, prioritairement francophone, pour une meilleure insertion professionnelle et une plus grande mobilité des étudiants. Cette volonté politique s'affiche dans la mise en œuvre de trois FSP :

- 2007-2011 – Projet d'Appui à la Restructuration et à l'Harmonisation de l'Enseignement Supérieur (ARHES) qui ambitionnait d'appuyer le passage au système Licence Master Doctorat (LMD), au travers de l'atteinte de deux objectifs clairement identifiés : l'appui à la gestion administrative des étudiants et l'accompagnement des universités béninoises à l'entrée dans le système LMD ;
- 2011 – 2014 – FSP mobilisateur « Compétences professionnelles supérieures » en Afrique : le projet se déclinait en trois axes, l'amélioration des partenariats universités/entreprises, le renforcement de la qualité des formations professionnelles supérieures de niveau Bac+2/+3, et la création d'un espace de dialogue, de formation et de production intellectuelle afin de promouvoir le développement de la formation professionnelle aux niveaux politique, institutionnel, économique et universitaire. Il a été prolongé en 2015 avec la réalisation de deux missions complémentaires au Bénin : le test d'un guide d'auto-évaluation des relations universités-entreprises et l'analyse du cadre juridique et réglementaire entourant les relations entre les établissements d'enseignement supérieur et les entreprises ;
- 2016 – 2018 – FSP ACUPRO (600 000 euros) : ce nouveau projet a pour finalité principale d'assurer une meilleure insertion dans l'emploi des étudiants en formation initiale (Licence professionnelle), et des salariés dans le cadre d'une formation professionnelle tout au long de la vie. Le projet concerne prioritairement trois filières et trois écoles supérieures spécialisées : le bâtiment et les travaux publics (BTP) avec l'ESTBR, la transformation et la conservation des produits agricoles avec l'ESTCTPA, et la gestion des aires protégées avec l'ENSAGAP<sup>6</sup>. Le FSP ACUPRO a une vocation modélisante pour les autres centres universitaires, pour développer et mettre en place trois outils majeurs d'amélioration de l'insertion professionnelle : un Campus Intégré de Professionnalisation et d'Entrepreneuriat dans le secteur du bâtiment et de la route, un portail numérique des formations professionnelles sur un continuum bac – 3 / bac + 5, et un centre de ressources numériques en linguistique à Parakou (Nord du Bénin).

---

<sup>6</sup> Ecole Nationale Supérieure d'Aménagement et de Gestion des Aires protégées



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
AMBASSADE DE FRANCE AU BENIN

## 52 – Une politique de bourses mieux ciblée pour l’enseignement supérieur

A l’exception de quelques stages courts à vocation culturelle ou linguistique, la quasi-totalité des bourses sont destinées à la promotion de l’enseignement supérieur via la prise en charge d’études universitaires, en France ou dans des pays de la sous-région. Depuis 2010, l’attribution des bourses d’études est confiée à une commission mixte franco-béninoise, avec une double volonté : renforcer les capacités humaines des universités béninoises, former des techniciens supérieurs et des cadres appelés à intégrer les entreprises privées ou administrations publiques du Bénin. En 2016, le service culturel de coopération et d’action culturelle finance 35 bourses vivantes, pour des bourses de doctorat ou de deuxième année de master.

Sciences de l'ingénieur	6
Biochimie	5
Bio-statistique	1
Agronomie	5
Microbiologie – Parasitologie	3
Informatique	4
Chimie organique	1
Génie civil	3
Anatomie humaine	1
Nutrition	1
Economie	2
Droit	1
Infrastructures hydrauliques	1

## 6 – L’attrait du système français d’enseignement supérieur auprès des jeunes béninois

Au cours de l’année 2015, la fréquentation de l’espace Campus France Bénin a confirmé l’intérêt des étudiants béninois à poursuivre leurs études dans le système d’enseignement supérieur français. Depuis 2008, l’espace connaît une croissance continue des flux d’étudiants (15% en moyenne chaque année, plus de 40 % en 2015). La France était en 2015 le 1<sup>er</sup> pays d’accueil des étudiants Béninois. En 2014-2015, la France accueillait 2388 étudiants béninois.

### Profil des étudiants candidats à un départ pour la France :

- Age : la moyenne d’âge des étudiants est de 24 ans ;
- Sexe : 63% d’hommes, 37% de femmes ;
- Études demandées : économie et gestion, droit et commerce, informatique, santé ;
- Lieu de résidence d’origine : littoral 59%, Atlantique 32%, Ouémé 5%, autres 4 %.
- Nationalité des étudiants en mobilité : 95 % des étudiants en mobilité sont de nationalité Béninoise.
- Niveau de diplôme au moment du départ : ¾ des étudiants au moins le niveau bac + 3 (dont 44 % de Licence)



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
AMBASSADE DE FRANCE AU BENIN

## 7 – Annexes

### Annexe 1 : principaux partenariats universitaires existants

<b>Universités et établissements français ayant signé un accord de coopération avec l'UAC (2006 – 2011)</b>
Institut de recherche pour le développement (IRD)
Ecole nationale du génie rural des eaux et forêts (ENGREF)
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)
Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD)
Université de Bourgogne
Université Paris I
Université d'Evry
Université René Descartes Paris V
Université Henri Poincaré Nancy I
Université Paris XII Val de Marne
Université Jean Monnet Saint-Etienne
Université de Cergy Pontoise
Université Pierre Mendès France Grenoble II
Université d'Orléans
Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand
Université Paris X Nanterre
Université de Caen
Université de Rouen
Université Paris-Sud XI
Université Paris VII
Université de Limoges
Université François Rabelais de Tours
Université du Littoral Côte d'Opale
Université Denis Diderot Paris VII
Université de Lyon III
Université de Provence (Aix-Marseille I)
Université Louis Pasteur de Strasbourg
Université de Toulon
Université Victor Segalen Bordeaux II
Université de Strasbourg
Université de Perpignan
Université Paul Sabatier de Toulouse
Université de Pau et des Pays de l'Adour
Université Montpellier I
Université Claude Bernard Lyon 1
Institut d'études politiques de Lyon



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE AU BENIN

## Annexe 2 : cartographie des établissements publics d'enseignement supérieur

Université d'Abomey-Calavi	Cotonou	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Centre béninois des langues étrangères (CEBELAE)</li> <li>- Centre de formation pour la recherche en matière de population (CEFORP)</li> <li>- Chaire internationale de physique, mathématiques et applications (CIPMA)</li> <li>- Ecole nationale d'économie appliquée et de management (ENEAM)</li> <li>- Faculté des sciences de la santé (FSS)</li> <li>- Institut national médico – sanitaire (INMES)</li> </ul>
	Abomey - Calavi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Centre inter – facultaire de la recherche pour l'environnement et le développement durable (CIFRED)</li> <li>- Institut de langue chinoise (CONFUCIUS)</li> <li>- Chaire sciences, techniques et environnement (CSTE)</li> <li>- Centre de télé - éducation (CTE)</li> <li>- Chaire UNESCO des droits de la personne et de la démocratie (DPHD)</li> <li>- Ecole nationale d'administration et de magistrature (ENAM)</li> <li>- Ecole polytechnique d'Abomey – Calavi (EPAC)</li> <li>- Faculté de droit et de sciences politiques (FADESP)</li> <li>- Faculté des sciences économiques et de gestion (FASEG)</li> <li>- Faculté des sciences et techniques (FAST)</li> <li>- Faculté des lettres, arts et sciences humaines (FLASH)</li> <li>- Faculté des sciences agronomiques (FSA)</li> <li>- Institut de formation et de recherche en informatique (IFRI)</li> <li>- Institut de la langue arabe et de la culture islamique (ILACI)</li> <li>- Institut national de l'eau (INE)</li> </ul>
	Porto-Novo	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faculté de Médecine de Porto-Novo</li> <li>- Institut National de la jeunesse, de l'éducation physique et sportive</li> </ul>
	Sèmè Podji	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Haute école régionale de commerce international (HERCI)</li> </ul>
	Dangbo	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Institut de mathématiques et de sciences physique (IMSP)</li> </ul>
	Aplahoué	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faculté des lettres, arts et sciences humaines (FLASH)</li> </ul>
	Ouidah	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Institut régional de santé publique (IRSP)</li> </ul>
	Adjara	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faculté des lettres, arts et sciences humaines (FLASH)</li> </ul>





*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
AMBASSADE DE FRANCE AU BENIN

Université de Parakou	Parakou	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faculté d'Agronomie (FA)</li> <li>- Faculté de Droit et de Sciences Politiques (FDSP)</li> <li>- Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG)</li> <li>- Faculté de Médecine (FM)</li> <li>- Institut Universitaire de Technologie (IUT)</li> <li>- Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH)</li> <li>- Ecole d'Epidémiologie</li> </ul>
	Tchaourou	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faculté de Droit et de Sciences Politiques (FDSP)</li> <li>- Ecole Nationale de la Statistique, de la Population et de la Démographie (ENSPD)</li> </ul>
	Kandi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecole Nationale Supérieure d'Aménagement et de Gestion des Aires protégées (ENSAGAP)</li> </ul>
	Savé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG)</li> </ul>
	Gogounou	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecole agro-pastorale de Gogounou</li> </ul>
Université des Sciences, de Technologie, d'ingénierie et de Mathématiques d'Abomey (USTIMA)	Abomey	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecole des Sciences et Techniques du Bâtiment et de la Route (ESTBR)</li> </ul>
	Dassa-Zoumé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faculté des Sciences et Techniques (FAST) option chimie biologie géologie</li> </ul>
	Savalou	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecole Nationale des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication (ENSTIC)</li> </ul>
	Lokossa	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Institut Universitaire de Technologies de Lokossa ( IUT)</li> <li>- Ecole Nationale Supérieure de l'Enseignement Technique (ENSET)</li> </ul>
	Natitingou	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecole Normale Supérieure (ENS) pour les sciences exactes</li> <li>- Faculté des Sciences et Techniques (FAST), options mathématique, physique chimie</li> </ul>
Université Nationale d'agriculture de Porto Novo	Kétou	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecole de Machinisme Agricole de de Construction Mécanique (EMACOM)</li> <li>- Ecole de Gestion et de Production Végétale et Semencière</li> <li>- Ecole d'Horticulture et d'Aménagement des Espaces Verts</li> </ul>
	Sakété	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecole des Sciences et Techniques de Conservation et de Transformation des Produits Agricoles (ESTCTPA)</li> </ul>
	Adjohoun	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecole d'Aquaculture de la Vallée sise à Adjohoun (EAq)</li> </ul>
	Djougou	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecole Nationale Supérieure des Sciences et Techniques Agronomiques (ENSTA)</li> </ul>



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
AMBASSADE DE FRANCE AU BENIN

## 8 – Contacts utiles

Structures	Adresses
Direction Générale de l'Enseignement Supérieur	Tél. 21 38 10 55 02 BP 1211 Cotonou République du Bénin Courriel : <a href="mailto:dgesbenin@yahoo.fr">dgesbenin@yahoo.fr</a> Site : <a href="http://www.dges-benin.net">www.dges-benin.net</a>
Université d'Abomey-Calavi	Standard : 21 36 00 74 Rectorat : 21 36 00 28 Fax : 21 36 00 28 01 BP 526 Cotonou République du Bénin Courriel : <a href="mailto:uac@intnet.bj">uac@intnet.bj</a> Site internet : <a href="http://www.uac.bj">http://www.uac.bj</a>
Université de Parakou	Tél. 23 61 07 12 Fax : 23 61 07 12 BP 123 Parakou République du Bénin Courriel : <a href="mailto:univparakou@borgou.net">univparakou@borgou.net</a> Site internet : <a href="http://www.up.bj">http://www.up.bj</a>
Université des sciences, de technologie, d'ingénierie et de mathématiques d'Abomey	BP2282 / Goho - Abomey Tél. +229 20063795 Fax : +229 21 38 10 55 Courriel : <a href="mailto:upa@upabenin.org">upa@upabenin.org</a> Site web : <a href="http://www.upa-benin.org">www.upa-benin.org</a>
Université nationale d'agriculture de Porto Novo	01 BP : 55 Porto-Novo, République du Bénin Tél : +229 21 30 53 93 / 90 02 78 73 <a href="http://www.upn-benin.org">http://www.upn-benin.org</a>